



Législature 2015-2020  
Délibération N° 847  
Séance du Conseil municipal du 18 juin 2019

#### APPROBATION DES COMPTES 2018 DU CENTRE REGIONAL D'INTERVENTION CRI - 201

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2018 du Centre régional d'intervention CRI – 201,

Vu le rapport de PKF Fiduciaire SA du 3 avril 2019,

Vu le préavis favorable de la Commission des finances et gestion, développement économique (CFGDE) du 17.06.2019,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

#### DECIDE

A l'unanimité des 18 membres présents

- a) D'approuver les comptes 2018 du centre régional d'intervention CRI - 201, s'élevant aux revenus et aux charges de **Fr. 391'669.78**, soit un résultat de **Fr 0.00**.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2018 qui présente à l'actif et au passif un montant de **Fr. 145'742.67**.

Le Président : Jean Carlo TABOADA

Le Secrétaire : Jean-Claude KORMANN